

Checklist concept de sécurité: SAUT À L'ÉLASTIQUE (y compris du saut pendulaire)

Auteur: Safety in Adventures (2018) ; mis à jour BPA/BvS (01/2025)

Catégories de points contrôlés

A = incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

B = aucune incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

Phases du processus		Exemples de la bonne gestion des risques (Good Practice)	Justificatif admis	Catégorie de points contrôlés
1.1	Choix du lieu et de la plate-forme de saut	Les facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain/environnement sont pris en compte dans le choix.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour pouvoir définir le lieu de réalisation.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
1.2	Obtention des autorisations	Toutes les autorisations requises ont été obtenues.	Autorisations écrites	B
1.3	Conclusion d'une assurance	Toutes les assurances requises ont été conclues.	Attestation d'assurance	B
1.4	Détermination d'un dispositif de sécurité (exécution et plan d'urgence)	Un dispositif de sécurité a été mis en place et un plan d'urgence établi.	Dispositif de sécurité et plan d'urgence sous forme écrite	A
		Tous les facteurs d'influence sont pris en compte dans la conception du dispositif de sécurité.		
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour concevoir un dispositif de sécurité.		
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
1.5	Élaboration d'un organigramme (responsabilités et cahier des charges)	Un organigramme a été établi et les responsabilités sont définies. Les cahiers des charges détaillent les tâches de toutes les personnes participantes.	Organigramme, contrat d'embauche et cahier des charges sous forme écrite	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour établir un organigramme et un cahier des charges.		
		La compréhension par les guides étrangers est aussi garantie.		
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
2.1	Image de l'entreprise (Internet, publicité)	Les excursions proposées sont adaptées aux conditions saisonnières.	Descriptif des excursions	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour publier du contenu sur les excursions.		
		Les offres sont formulées en termes aisément compréhensibles par la clientèle étrangère (evtl. en plusieurs langues).	Descriptif des excursions	A
		L'état de santé et la forme physique requis des clients sont clairement indiqués dans la publication concernant l'excursion.	Descriptif des excursions	A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
2.2	Conseils à la clientèle	Les facteurs d'influence eaux/niveau des eaux et terrain/environnement sont intégrés dans les conseils à la clientèle.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour conseiller adéquatement la clientèle.		A
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie. (question posée par le/la conseiller/ère)		A
		L'état de santé, la forme physique et l'expérience des clients sont pris en compte dans le choix.		A
3.1	Construction de la plate-forme	L'installation de saut est montée correctement et satisfait à toutes les exigences.	Rapport d'inspection et evtl. certificat statique des contraintes et tenir un plan d'entretien pour l'installation	A
		Les facteurs d'influence terrain/environnement sont pris en compte dans la construction.	Programme de planification, plans de construction	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour planifier et ériger une installation de saut.		A
		Les matériaux utilisés sont adaptés au but poursuivi et leur état et qualité sont irréprochables.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B

A = incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

B = aucune incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

Exemples: Activités de Corde

Phases du processus		Exemples de la bonne gestion des risques (Good Practice)	Justificatif admis	Catégorie de points contrôlés
3.2	Acquisition ou fourniture de câbles pour le saut à l'élastique ou le saut pendulaire	Les cordages utilisés pour les sauts satisfont aux exigences en la matière et sont dans un état irréprochable.		A
		Les facteurs d'influence terrain/environnement sont pris en compte dans la fabrication/l'acquisition des cordages.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour fabriquer ou acquérir le cordage.		A
3.3	Fourniture d'EPI, d'équipement de sécurité et d'urgence	Les matériaux utilisés sont adaptés au but poursuivi et leur état et qualité sont irréprochables.		A
		L'EPI ainsi que le matériel de sécurité et d'urgence sont adaptés aux facteurs d'influence terrain et environnement. (adapter la liste de matériel nécessaire au type d'excursion)		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour acquérir le matériel approprié.		A
		Les équipements sont adaptés au but poursuivi et leur état et qualité sont irréprochables.		A
3.4	Réparation et entretien du matériel	Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour assurer l'entretien et la réparation du matériel.	Attestations de formation+perfectionnement, feuille de route du personnel	A
		Seul du matériel irréprochable est utilisé. La qualité et l'état de l'équipement sont vérifiés avant et/ou après chaque utilisation.	Liste d'entretien du matériel et de l'équipement	A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
3.5	Recrutement, formation de base et complémentaire des guides et des accompagnateurs	Les guides et les accompagnateurs sont recrutés et formés en fonction des facteurs d'influence terrain/environnement.	Organigramme, descriptions de poste, cahiers des charges et attestations de formation et perfectionnement	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour recruter et former des guides et accompagnateurs compétents.		A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
3.6	Mise à disposition de moyens de communication (p. ex: appareils radio, téléphones portables)	L'organisateur met à la disposition de ses guides des moyens de communication adéquats et adaptés au terrain.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour mettre à disposition des moyens de communication adaptés.		A
		Les moyens de communication sont adaptés au but poursuivi et leur état et qualité sont irréprochables.		A
4.1	Renseignements sur les données météorologiques	Les données actuelles relatives aux vents et à la météo sont réunies avant chaque excursion.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour procéder à une évaluation des risques.		A
4.2	Décision (go – or not to go)	La décision Go/No Go est prise en tenant compte de la météo et, lorsqu'il faut sauter au-dessus d'un cours d'eau, des eaux/du niveau des eaux.	Décision justifiée	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour prendre une décision.		A
		L'état de santé du guide est pris en compte dans la décision Go.		A
		L'état actuel de l'équipement et des installations est pris en compte dans la décision.		A
4.3	Transport sur le terrain et retour	Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour assurer le transport.	Le chauffeur est titulaire de toutes les catégories de permis et autorisations requises	A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B
5.1	Présentation des risques liés à la sécurité aux clients et aux spectateurs	Les facteurs d'influence météo et terrain/environnement sont pris en compte dans la formation.	Liste de contrôle	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour assurer la formation de la clientèle.	Attestations de formation+perfectionnement, feuille de route du personnel	A
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie.	Question posée par le guide	A
		L'état de santé actuel des clients est pris en compte.	Question posée par le guide	A
		Toutes les lois et prescriptions applicables sont respectées.	Liste des lois	B

A = incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

B = aucune incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

Exemples: Activités de Corde

Phases du processus		Exemples de la bonne gestion des risques (Good Practice)	Justificatif admis	Catégorie de points contrôlés
5.2	Organisation d'une zone d'observation / spectateurs	Les facteurs d'influence terrain/environnement sont pris en compte dans l'organisation.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour aménager la zone d'observation et guider les spectateurs en conséquence.		A
		La compréhension par les spectateurs étrangers est aussi garantie. (question posée par le/la conseiller/ère)	Question posée par le guide	A
5.3	Décision (go – or not to go) avant chaque saut	Les facteurs d'influence météo et terrain/environnement sont pris en compte dans la décision.	Evaluation sur le terrain par le guide	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour prendre une décision.		A
		La décision tient compte de l'état de l'installation et de l'équipement.		A
		L'état actuel ainsi que les vêtements et les chaussures des clients sont pris en compte dans la décision.		A
5.4	Évaluation continue de l'installation	Au cours de l'excursion, les guides et les accompagnateurs observent en permanence l'état actuel de l'installation et de l'environnement, et réagissent en conséquence dès que cet état ne correspond plus à l'état requis.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour comparer en permanence l'état actuel et l'état requis.		A
5.5	Évaluation continue de la météo, des personnes et de l'équipement	Au cours de l'excursion, les guides et les accompagnateurs observent en permanence l'état actuel du site (météo/eaux/niveau des eaux), celui des personnes et de leurs vêtements et chaussures ainsi que de l'équipement et réagissent en conséquence dès que cet état ne correspond plus à l'état requis.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour comparer en permanence l'état actuel et l'état requis.		A
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie.		A
5.6	Comportement en cas d'urgence	Les facteurs d'influence météo, eaux/niveau des eaux et terrain/environnement sont pris en compte dans une situation d'urgence.		A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour agir de manière appropriée en cas d'urgence.		A
		La compréhension par les clients étrangers est aussi garantie.		A
		L'état de l'équipement et du matériel est pris en compte dans une situation d'urgence.		A
		L'état actuel des clients et des spectateurs est pris en compte dans une situation d'urgence.		A
5.7	Rédaction d'un rapport avant et après chaque saut	Chaque saut est documenté.	Feuille de bord du personnel	B
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour documenter un saut.		B
5.8	Rédaction d'un rapport sur l'excursion à la fin de celle-ci	Une documentation est établie juste après la fin d'une excursion.	Documentation relative aux excursions	B
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour documenter une excursion.		B
		Le caractère adapté et l'état de l'équipement sont documentés.		B
		L'état de santé de la clientèle pendant et après l'excursion est, si nécessaire, évoqué dans la documentation.		B
6.1	Évaluation des rapport sur les excursions	Les documentations relatives aux excursions sont régulièrement passées en revue.	Questionnaire d'évaluation, plan de mesures	B
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour évaluer la documentation relative à une excursion.		B
6.2	Adaptation du dispositif de sécurité	Le dispositif de sécurité est régulièrement adapté au gré des changements internes, des circonstances externes, des incidents, des accidents, des évaluations tirées des rapports sur les excursions etc.	Dispositif de sécurité actuel disponible, plan d'urgence actuel disponible	A
		Les personnes désignées disposent de toute l'expertise requise pour adapter le dispositif de sécurité.		A

A = incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle

B = aucune incidence directe sur la vie ou l'intégrité corporelle